

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 septembre 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1175)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 879

présenté par  
Mme Batho

-----

**ARTICLE 11 DECIES**

À l'alinéa 2, après le mot :

« tiers, »,

insérer le mot :

« tous ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision et de clarification rédactionnelle.

Cet article a pour objectif d'assurer une transparence sur l'origine du miel, afin que la totalité des pays de provenance soient connus par le consommateur.